

«Pour moi, le barrage hydroélectrique de Grandval est le plus beau barrage de France, voir du monde !»

Alain Gaston - Coordonnateur exploitation au barrage EDF de Grandval



Personne visitée : Alain Gaston - Coordonnateur exploitation au barrage EDF de Grandval

Visiteurs : Benjamin Chambelland & Stéphane Duprat

Lieu : Lavastrie

Date de la visite : mardi 06 mars 2012

Durée de la visite : 3 heures

Matériel utilisé : Appareil photo et enregistreur sonore

UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Le barrage de Grandval, c'est un peu une histoire de famille. Je suis natif du coin, mes grands-parents tenaient un commerce à l'époque à Lavastrie. Pendant la construction du barrage, ça marchait bien, ça a donné un bol d'air à la commune car avant il n'y avait que des personnes qui travaillaient la terre. En 1957, il y a eu jusqu'à 600 ouvriers. Mon père, lui, a travaillé sur la construction de l'usine puis a été embauché. Aujourd'hui, alors que moi je pars à la retraite, mon fils travaille aussi pour EDF sur la vallée de la Truyère.

LA CONSTRUCTION

Le barrage de Grandval a une architecture très particulière à voûtes multiples sur des contreforts avec une usine circulaire unique en France. La construction, débuté en 1941, a été interrompue à plusieurs reprises avant d'aboutir à la mise en service de l'usine en 1959. Lors de la construction, des carrières locales ont ouvert afin de fournir les matériaux. Ils ont exploité les alluvions. Elles ont ensuite été noyées lors de la mise en eau. La construction a nécessité l'expropriation et le relogement d'habitants, comme les gens du village de Mallet par exemple. Car pour faire fonctionner le barrage, il a bien fallu immerger les terres. D'ailleurs, une partie des bois a aussi été exploitée, même si l'entrepreneur n'a pas eu le temps de tout couper. Il a été pris de court sur les bas de rivière.

LES TERRES IMMERGÉES

Le barrage situé sur la Truyère, contient 270 millions de m³ d'eau sur une surface de 1 100 hectares et une distance de 28 km. L'Etat est propriétaire des terres et du barrage, EDF en est le concessionnaire. Cela comprend toutes les terres immergées plus un mètre de hauteur au-dessus du niveau d'eau. Je pense que les terres immergées ne seraient pas forcément cultivées aujourd'hui car elles sont très encaissées. L'agriculture a bien changé, avec les machines d'aujourd'hui on ne se risquerait pas à exploiter ces terres.

L'EAU SOURCE D'ÉNERGIE

Pour nous, l'eau est le combustible. L'énergie est contenue dans le barrage sous forme d'eau. L'énergie est stockée et nous l'exploitons en fonction des besoins. Aujourd'hui, l'usine de Grandval est télécommandée depuis Toulouse pour le démarrage et l'arrêt de l'exploitation. Ils ont une connaissance globale du réseau, des besoins en consommation. L'hydro-électricité est un procédé souple qui permet de réguler plus facilement, d'ajuster l'électricité produite. Car on ne peut pas stocker le courant alternatif : une fois produit, il faut le consommer. La ligne à haute tension est la chaîne de transport. Il y a 220 000 volts transportés en ligne pour éviter les pertes. Ça bruisse comme des abeilles !

TOUT UN ENSEMBLE

Le barrage a une grande possibilité de marnage. La côte de l'eau peut être de 706 à 742 m par rapport au Nivellement Général de la France. C'est important pour pouvoir produire, même si l'on subit un manque d'eau. Équipé de 2 groupes de production, l'usine produit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 3 fois la ville de Saint-Flour, ± 23 000 habitants. Le barrage fait aussi partie de tout un ensemble d'exploitation. Il appartient au Groupe d'exploitation hydro-électrique du Lot-Truyère, composé de 15 usines et de 16 barrages.

DE NOMBREUX EMPLOIS

Localement, le barrage de Grandval est lié à 13 communes. En terme de retombée économique, il y a de nombreux emplois résultant de l'exploitation. Les employés de EDF bien sûr, mais également des entreprises locales qui assurent la maintenance en sous-traitance. Il y a également le tourisme lié aux activités de l'eau, les loisirs nautiques, la pêche, la randonnée. Le circuit du mont du Cantal, par exemple, existe depuis plusieurs années. Une base nautique a aussi été construite par le Syndicat mixte Garabit / Grandval. Rien de tout ça ne serait possible sans la retenue d'eau du barrage.

LA SURVEILLANCE DE L'OUVRAGE

Le barrage est surveillé grâce à des appareils d'auscultation qui permettent d'établir régulièrement un bilan de son comportement. Il fait également l'objet d'examen techniques complets annuels et décennaux avec les services de l'État. Pour visiter les parties immergées, il est parfois nécessaire de vidanger le barrage ce qui impacte la saison touristique, la pêche. Nous sommes en lien avec l'AAP-PMA de Saint-Flour, association rattachée à la fédération de pêche du Cantal. Nous travaillons en partenariat avec les pêcheurs pour tous les aménagements réalisés en amont et lors des vidanges. Pour des questions de sécurité, nous assurons une sensibilisation du public aux risques liés à l'exploitation du barrage. En 2003, nous avons eu une crue qui a généré un débit de 1100 m³ d'eau par seconde. C'était impressionnant !

En traversant le barrage, on traverse la rivière sans se mouiller les pieds



